



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

Hors série

Février 2024

Développement durable



© Damien Carles - Terra

FOCUS sur...

Objectifs de développement durable

Un observatoire en Nouvelle-Aquitaine

pour les territoires

- Présentation générale -

Contexte et objectifs

- Que sont les ODD ?

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont émergé en 2015 avec le programme "Transformer notre monde", succédant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Adoptés par 193 États membres des Nations Unies, dont la France, il établit l'Agenda 2030 qui fixe dix-sept objectifs couvrant les domaines de l'économie, du développement social et de la protection de l'environnement.

Ces ODD visent à rendre le monde plus durable et équitable grâce à 169 cibles. d'observation.

La France a contribué à l'Agenda 2030 avec une feuille de route nationale des ODD publiée en 2019, mettant en lumière six enjeux centraux pour le développement durable. Les collectivités peuvent s'emparer de ces ODD en les territorialisant.

Pour en savoir plus : <https://www.agenda-2030.fr/>

- Les ODD pour les collectivités et les acteurs d'un territoire, quel intérêt ?

L'observatoire des territoires de la DREAL Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans la continuité d'une démarche initiée dès 2016 pour accompagner les territoires dans l'atteinte des ODD, en particulier les collectivités territoriales, et entraîner ainsi toute la société, compte tenu des nombreux avantages que présentent les ODD, notamment :

- Universels, ils sont compris par tous les acteurs d'un territoire et ils facilitent les partenariats ;
- Communicants, ils permettent de communiquer sur sa politique et d'être compris par tous ;
- Complets, ils sont un véritable outil et une vraie boussole pour ses politiques de développement durable : ils permettent ainsi de faire l'état des lieux de ses politiques et de son territoire en matière de développement durable.

L'observatoire a été lancé en septembre 2020. Outil d'aide à la décision, il a l'ambition d'abord d'accompagner les décideurs publics pour intégrer les ODD dans les projets territoriaux. Il vise ensuite à aider les acteurs économiques à développer les démarches de responsabilité environnementale et sociale. Enfin, il s'adresse aussi aux citoyens et aux associations pour favoriser la démocratie participative.

ORDD et indicateurs : méthodologie et fonctionnement

- Sur le choix des ORDD

L'observatoire croise les enjeux politiques de la feuille de route nationale des ODD aux enjeux thématiques du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Nouvelle-Aquitaine, donnant naissance à six objectifs régionaux pour le développement durable :

1. La cohésion territoriale par une transition socio-économique qui lutte contre les inégalités.
2. La transformation des modèles de développement territoriaux pour agir en faveur du climat et de la biodiversité.
3. Une évolution des comportements et modes de vie adaptés aux défis actuels.
4. Une alimentation saine au service de la santé et du bien-être.
5. Une transformation urbaine durable par une gestion économe des ressources et la mise en place de services adaptés.
6. La coopération locale pour des territoires plus solidaires se sont associés afin de mettre en oeuvre.

Ces objectifs régionaux ont l'ambition d'apporter un regard transversal sur les composantes du développement durable en Nouvelle-Aquitaine. Chacun regroupe les ODD les plus significatifs permettant d'identifier les forces et faiblesses spécifiques des territoires. Pour autant, l'ensemble des ODD sont en interaction.

- Sur le choix des indicateurs

L'observatoire présente les indicateurs territoriaux de développement durable (ITDD) diffusés conjointement par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques).

Organisée autour des 17 ODD, cette base des ITDD couvre des composantes économiques, sociales et environnementales. Chaque indicateur est lié à un ou deux ODD en fonction de sa portée, et les données sont disponibles à différents échelons, du communal au national. Ces indicateurs, cohérents avec l'Agenda 2030, peuvent être utilisés par tous pour le pilotage et le suivi du développement durable et de la planification écologique à l'échelle des territoires.

Le SDES met à disposition la base des ITDD sur son catalogue de données DiDo ([Catalogue Dido | Données et études statistiques \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)) qui facilite la recherche et la sélection d'indicateurs, avec une documentation complète associée sur les différents niveaux géographiques.

Dans sa version initiale lancée en 2020, l'observatoire proposait des indicateurs émanant de diverses sources. Seuls quelques-uns étaient issus de la base des ITDD. Le choix a été fait de se limiter à cette dernière, dans un objectif de simplification, d'efficacité (mise à disposition des indicateurs plus fréquente) et de comparabilité avec les territoires hors Nouvelle-Aquitaine.

Une fiche avait été réalisée en 2020 pour chaque objectif régional. Cet exercice complétait les portraits de territoire à façon en identifiant les forces et faiblesses de la Nouvelle-Aquitaine au regard de son positionnement dans les ODD et de sa trajectoire. Ces fiches sont toujours disponibles mais ne sont pas actualisées.

- Fonctionnalités et fonctionnement

L'observatoire est accessible en ligne sur sigena (<https://www.sigena.fr/geoclip>). Il offre diverses fonctionnalités.

• Dans l'espace « Indicateurs », l'internaute peut réaliser des cartographies dynamiques selon les indicateurs sélectionnés et selon la maille géographique choisie/disponible (commune, EPCI, département, région). Cette fonctionnalité permet à la fois de générer

des cartes, des tableaux de données, et des synthèses. Ces dernières permettent de synthétiser les résultats de manière simple et rapide (avec des graphiques, des chiffres moyens et médians, des extrêmes, et, quand la donnée est disponible, des trajectoires temporelles).

- Dans l'espace « Rapports », des portraits de territoire à façon sont mis à disposition. Ils sont organisés selon les six ORDD et prédéfinis avec un indicateur par ODD dit « essentiel ». Ces portraits permettent de caractériser

son territoire de façon très synthétique, quelle que soit l'échelle considérée. Les résultats par ODD sont présentés sous forme graphique pour le territoire d'analyse et l'échelle de comparaison choisie.

- De même dans la rubrique « Rapports », 16 fiches portant chacune sur un ODD sont mises à disposition. Cet exercice complète les portraits de territoire à façon en identifiant les forces et faiblesses de la Nouvelle-Aquitaine au regard de son positionnement dans les ODD et de sa trajectoire.

Pour approfondir les usages de l'outil de cartographie web statistique **Géoclip Air** ©, un ensemble de tutoriels sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.geoclip.fr/ressources/#tutoriels> .

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**
15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tél : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication : Vincent Jechoux

Rédacteurs :

Mission Connaissance et Analyse des Territoires
Comité 21 : <http://www.comite21.org/>

Courriel : micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007